

Extrait du registre des arrêtés du Maire

Arrêté n° 2025-06-01



Arrêté portant dénomination de rue – Rue Daniel MASSOT

Le Maire de la commune de Mesnils-sur-Iton,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2025_050 en date du 19 juin 2025 portant dénomination de rue – Rue Daniel MASSOT

Vu l'accord écrit des 2 enfants héritiers du défunt

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination de la rue Daniel MASSOT en hommage à Monsieur Daniel MASSOT originaire de la création du comité de jumelage Allemand

ARRÊTE

Article 1^{er} : La dénomination de la voie communale est désignée « Rue Daniel MASSOT ».

Article 2 : La nouvelle dénomination se situe entre la « Rue de la Gare » et se termine « Avenue du Lieutenant Morin » et longe le square Kiefersfelden sur la commune historique de Damville – MESNILS-SUR-ITON

Article 3 : La dénomination de cette rue sera communiquée aux différents services : la Poste, la Direction Départementale des Routes, la Gendarmerie et les Pompiers

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté et transmis au Représentant de l'Etat.

Article 5 : Ampliation sera faite à

- Monsieur le Préfet de l'Eure,
- Monsieur Gérard DERYCKE, Adjoint responsable voirie
- Monsieur Stéphane TREMBLAY, DGS de la commune de Mesnils-sur-Iton,
- Monsieur Jean-Marc PEREZ, Services techniques de la commune de Mesnils-sur-Iton,
- La Police Municipale de Mesnils-sur-Iton
- Monsieur le Directeur des routes et des transports,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Eure,
- Monsieur le Directeur des services d'incendie et de secours de l'Eure,

Fait à Mesnils-sur-Iton, le 27 juin 2025

Le Maire, Madame Colette BONNARD

